



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maires

Question écrite n° 118399

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur les difficultés rencontrées par les maires dans l'enlèvement des véhicules épaves stationnés sur la voie publique. En effet, le flou juridique et la complexité des démarches ainsi que l'opacité des domaines de compétences amènent les maires à s'interroger sur la prise en charge financière des frais de mise en fourrière, dans le cas où aucun propriétaire ne peut être identifié ou est défaillant. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui donner sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118399

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2007, page 1467